

communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : + 0,3 % EN AVRIL 1988

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,3 % en avril et se fixe à 116,2 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement reste stable (+ 2,1 %, comme en mars) et la hausse du niveau général des prix s'établit à 1,4 % pour les quatre premiers mois de l'année, contre 1,5 % l'an passé.

L'évolution des prix de ce mois est caractérisée par l'augmentation des produits alimentaires, en raison principalement de facteurs saisonniers, ainsi que par celle du mazout et, accessoirement, celle de l'essence.

Les prix de l'alimentation enregistrent une progression mensuelle de 1,2 % (en un an : + 2,4 %) découlant avant tout de la hausse des légumes (+ 7,5 %) et des fruits (+ 5,5 %), accompagnée de celle du poisson frais, du beurre, du fromage et légèrement tempérée par le repli du porc, de la volaille et des pommes de terre. Après quatre baisses mensuelles consécutives, le prix du mazout progresse de 5,0 %, provoquant une augmentation de 2,0 % pour le groupe chauffage et éclairage (en un an : - 1,9 %). Les transports et communications enregistrent une hausse de 0,1 % (en un an : - 0,5 %) découlant de mouvements divergents : augmentation pour les vélos (+ 5,3 %), les voitures neuves, l'essence, diminution pour les voitures d'occasion. L'indice du groupe santé et soins personnels progresse de 0,1 % (en un an : + 3,3 %).

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en avril 1988

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en %	
			en un mois	en un an
Indice général	100	116,2	0,3	2,1
Alimentation	21	121,0	1,2	2,4
Boissons et tabacs	5	111,2	-	1,1
Habillement	7	120,3	-	2,0
Loyer	18	126,9	-	4,4
Chauffage et éclairage	5	71,8	2,0	-1,9
Aménagement et entretien du logement	6	111,9	-	1,2
Transports et communications	14	106,0	0,1	-0,5
Santé et soins personnels	8	118,8	0,1	3,3
Instruction et loisirs	16	120,8	-	1,9

Les tirets signifient que les prix n'ont pas été relevés ce mois.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 142,8 (septembre 1966 = 100) 243,1



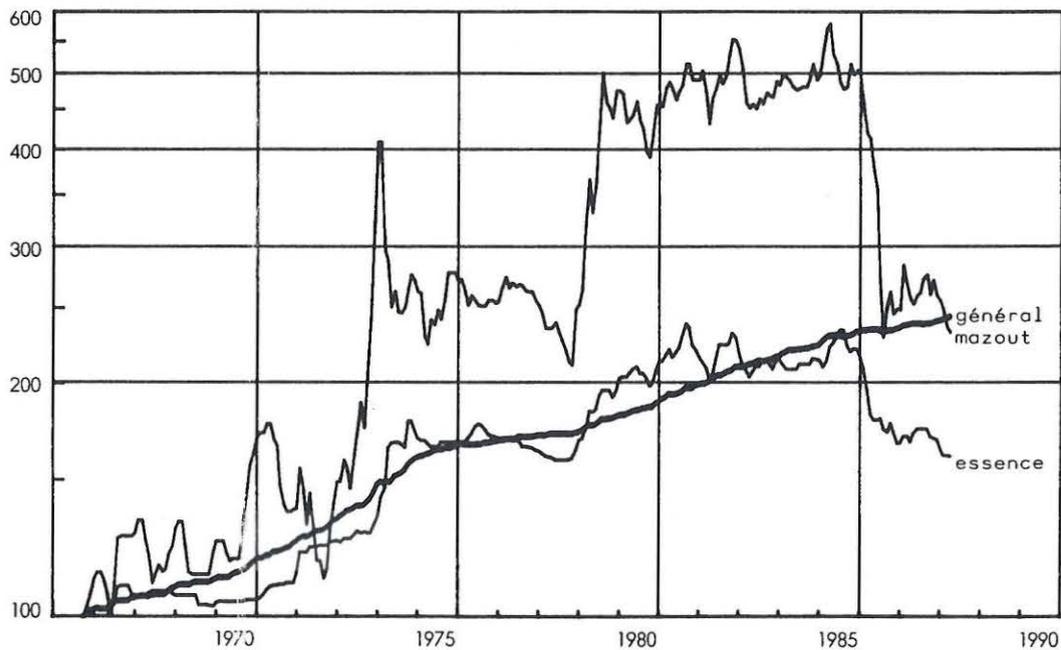
SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE

Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6 ☎ 87 67 07

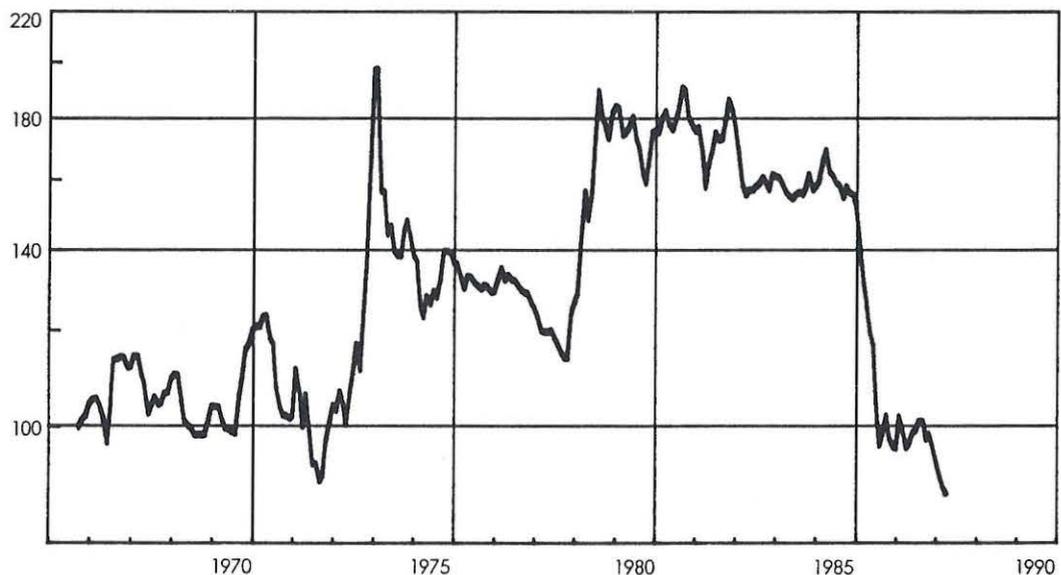
DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION (sept. 1966 = 100)

Evolution des prix du mazout, de l'essence et du niveau général des prix



Evolution du prix relatif des produits pétroliers¹⁾



1) Par définition, le prix relatif ou réel des produits pétroliers correspond aux prix observés déflatés par l'évolution du niveau général des prix à la consommation.

Ce prix relatif est égal au quotient de l'indice des prix des produits pétroliers par l'indice général des prix à la consommation. L'indice des prix des produits pétroliers est la moyenne des indices des prix de l'essence et du mazout pondérés selon leur importance relative dans l'indice général des prix à la consommation.